



Rapport annuel 2023-2024

Comité de vérification

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Rapport annuel 2023-2024

Comité de vérification

Direction des ressources financières

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le : 12 avril 2024

COMPOSITION

M^{me} Joan Chandonnet

M^{me} Sylvie Dillard

M. Normand Julien, président du comité

Invités : M. Stéphane Bussières, directeur des ressources financières
M. Guy Thibodeau, président-directeur général
M^{me} Cindy Tremblay, directrice adjointe aux Opérations financières
M^{me} Mélissa Belle-Rive, directrice adjointe Gestion budgétaire (depuis le 12 juin 2023)

MANDAT

Le comité de vérification (ci-après « le comité ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et le *Règlement sur la régie interne* de l'établissement. Il a notamment pour fonctions d'examiner les prévisions budgétaires de l'établissement, d'effectuer le suivi périodique du budget annuel, d'examiner les états financiers annuels avec l'auditeur externe, de s'assurer que soit mis en place et d'appliquer un processus de gestion des risques et de veiller à ce que les mécanismes de contrôle interne soient adéquats et efficaces. Le comité voit également au respect de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et à ce titre, veille au respect du *Règlement sur la délégation de signature* de certains actes, documents ou écrits engageant la responsabilité de l'établissement et examine la liste des contrats de 100 000 \$ et plus.

RÉUNIONS

Au cours de l'exercice, le comité s'est réuni à neuf reprises :

- 2023 : 27 avril, 10 mai, 12 juin, 20 septembre, 25 octobre et 29 novembre ;
- 2024 : 31 janvier, 13 et 15 mars.

ASSIDUITÉ

Le taux de participation des membres aux réunions du comité est de 96 % pour 2023-2024.

RÉALISATIONS

Audit des états financiers de l'établissement

- Audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en collaboration avec la firme Mallette, auditeur externe, dans le but de s'assurer qu'ils soient conformes aux principes comptables généralement reconnus ;
- Suivi du plan d'action donnant suite aux recommandations du rapport d'audit des états financiers terminé le 31 mars 2023. Ces recommandations visent l'amélioration de la présentation de l'information financière ;
- Examen du rapport d'analyse du ministère portant sur le Rapport financier des établissements publics et privés conventionnés (AS-471) pour les exercices 2022-2023 ainsi que du plan d'action de l'établissement pour corriger les situations observées et ainsi améliorer la qualité de l'information présentée dans les états financiers annuels ;
- Étude du plan d'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024. Ce plan fait état de la stratégie et de l'étendue de l'audit mené par l'auditeur externe ;

- Examen de l'audit de performance réalisé par le Vérificateur général du Québec et intitulé *Santé mentale : efficacité du continuum de soins et de services pour les usagers ayant des troubles mentaux graves*.

Budget 2023-2024 et suivi périodique

- Examen du budget préliminaire 2023-2024, notamment les écarts avec l'année précédente et les principaux enjeux et risques financiers;
- Suivi des résultats financiers à quatre reprises au cours de l'exercice. Les écarts entre les résultats et les prévisions budgétaires sont examinés ainsi que les risques financiers pouvant affecter le solde budgétaire;
- Examen des propositions du plan d'action sur le redressement budgétaire visant à contrôler le déficit annuel;
- Suivi du volet financier des quatre projets de maisons des aînés et de maisons alternatives;
- Analyse des demandes budgétaires des directions qui sont financées à même l'enveloppe allouée par le ministère pour le développement de services à la clientèle ainsi que la portion de 10 % accordée pour le rehaussement du soutien administratif des directions cliniques;
- Examen et suivi des autorisations d'emprunts sur marge de crédit afin de répondre aux besoins de liquidité de l'établissement et assurer son bon fonctionnement;
- Suivi des coûts reliés à la gestion de la pandémie (COVID-19) et leur financement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);
- Réception du rapport financier trimestriel sur les revenus et les charges de l'établissement (AS-617) avant son approbation par le conseil d'administration. Celui-ci est une exigence du MSSS afin de s'assurer du suivi de la situation financière de l'organisation, ainsi que le respect des articles 3 et 4 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* qui demande à tous les établissements de maintenir l'équilibre entre ses revenus et ses charges.

Conservation des infrastructures

- Examen des trois plans triennaux du Programme d'investissement en conservation des infrastructures : le Plan de conservation de l'équipement et du mobilier - Volet médical; le Plan de conservation de l'équipement et du mobilier - Volet non médical et mobilier; le Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières. Le budget du programme s'établit à 44,3 M\$ pour 2023-2024. Ces plans visent à maintenir la qualité des actifs détenus par l'établissement. Le comité porte une attention particulière au processus d'élaboration, aux priorités retenues et aux enjeux financiers des trois plans de conservation des infrastructures.

Ressources informationnelles

- Examen du Bilan de la sécurité de l'information 2022-2023. Ce bilan permet d'apprécier l'état d'avancement, des mesures de sécurité prévues dans la *Règle particulière en sécurité organisationnelle* (RPSO), émise par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Analyse et recommandation au conseil d'administration du Plan d'action en sécurité de l'information 2023-2024. Le plan d'action en sécurité de l'information présente les actions que l'organisation entend prendre afin d'améliorer la conformité aux critères d'évaluation utilisés dans le bilan de la sécurité de l'information et répondre aux diverses exigences spécifiques en matière de sécurité de l'information, notamment en ce qui a trait aux 15 mesures obligatoires du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

Gestion contractuelle

- Surveillance de l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), en examinant la conformité des pratiques dans un certain nombre de contrats d'approvisionnement, de services, de travaux de construction et de technologies de l'information. Le comité s'assure ainsi de la conformité des pratiques en matière de gestion contractuelle, et ce, à chaque étape des processus.

Budget 2024-2025 – Analyse préliminaire

- Examen des perspectives budgétaires 2024-2025, en analysant les éléments de contexte, les enjeux et les risques financiers de l'établissement.

Autres sujets étudiés

- Rapport financier du Fonds de la santé et de la sécurité du travail (FSST) pour l'exercice 2023;
- Choix de limite par lésion à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour l'année 2024, afin de minimiser les coûts d'assurance et de garder une plus grande manœuvre pour la gestion et la prévention des accidents;
- Frais de déplacement et dépenses de fonction du président-directeur général, du président-directeur général adjoint et des directrices générales adjointes pour l'exercice 2022-2023;
- Choix de l'auditeur externe des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024;
- Affectation d'origine interne et du solde du fonds d'exploitation au 31 mars 2023. L'objectif de l'affectation est d'informer le lecteur des états financiers de l'intention du CIUSSS de la Capitale-Nationale d'utiliser un montant du solde de fonds pour une activité particulière;
- Suivi du projet d'économie d'énergie garantie, qui vise l'amélioration du bilan environnemental de l'établissement par la modernisation des installations, la réduction de la facture énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air. Estimé à 46,4 M\$, ce projet s'inscrit dans le Plan pour une économie verte 2030 du gouvernement du Québec.

PERSPECTIVES POUR 2024-2025

- Le comité accompagnera la Direction des ressources financières au cours de la période de transition menant à la mise en place des mesures réformant le réseau de la santé et des services sociaux (*Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*).

Normand Julien

Président du comité de vérification